

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Surfacturation route PK5-PK12: coincé Colas offre 9,5 km de plus

ACCUSÉE d'avoir grossièrement surfacturé les 7 kilomètres du tronçon PK 5-PK 12, l'entreprise de BTP aurait trouvé un accord avec le gouvernement afin de mettre fin au litige.

GRM
Libreville/Gabon

ALORS qu'elle contestait vigoureusement les accusations de surfacturation constatées pour la rénovation des 7 kilomètres du tronçon PK 5-PK 12 en 2 x 2 voies, l'entreprise de BTP Colas Gabon est finalement revenue à de meilleurs sentiments. Au terme d'une importante séance de travail tenue en décembre dernier avec la Task force sur la dette intérieure, une délégation de l'entreprise française dépêchée à Libreville a accepté de revoir son offre en proposant au Gabon de bitumer "gratuitement" 9,5 kilomètres de route supplémentaires. Histoire d'en-

terrer la hache de guerre et de mettre fin au litige. Selon des sources concordantes, les deux parties auraient scellé un accord définitif.

Commencé en 2016 et achevé en 2018 sous financement de la BEAC, le chantier de la route avait révélé de graves irrégularités. En effet, selon un rapport des services techniques du ministère des TP et de la Task force sur la dette intérieure, l'entreprise de travaux publics aurait facturé les 7 km de route à raison de 10 milliards de FCFA le kilomètre. Soit près de 65 milliards de FCFA. Pourtant, indique-t-on, le prix moyen de bitumage d'un km de route au Gabon se situe entre 800 millions et 1 milliard de FCFA.



Photo: MAQUETTE ANG

Une vue de la maquette du tronçon de route PK 5-PK 12.

Grève à la SEEG: une probable issue positive

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LES Agences de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) pourraient, dans les prochains jours, bénéficier du même statut que les pharmacies et les magasins dits essentiels. L'eau et l'électricité étant des produits essentiels dans le quotidien des populations. C'est l'un des points forts qui ressort des échanges entre le ministre d'État en charge de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, Alain-Claude Bilie-By-Nze, et les syndicats du personnel de la SEEG. De mardi à mercredi, le ministre a, en effet, rencontré tour à tour le Syndicat des personnels du secteur eau et électricité du Gabon (Sypeg), le Syndicat des travailleurs du secteur eau et électricité du Gabon (Systeg) et le Syndicat national du secteur de l'eau et l'électricité (Syntee+). Ce dernier avait déposé un préavis de grève conjointement avec d'autres syndicats du secteur pétrolier, dont l'Organisation nationale des employés



Photo: DR

Une vue de la rencontre entre le ministre d'État Alain-Claude Bilie-By-Nze et les membres du Syntee+.

du pétrole (Onep). Ce préavis exigeait particulièrement l'annulation de la présentation d'un test PCR ou d'une attestation de vaccination pour accéder à leur lieu de travail. Les agents en grève depuis mardi voulaient faire comprendre au gouvernement que rendre le test obligatoire pour accéder à leur poste poserait moult difficultés au fonctionnement de leur entreprise. "Puisqu'il fallait présenter un test PCR négatif ou une attestation de vaccination pour entrer dans les lieux publics. La SEEG ne vit que par

les ressources produites par les clients. Exiger à un Gabonais lambda de présenter un test qui coûte 20 000 ou 50 000 francs nous pose un problème", a déclaré René Mbengué Mala, le porte-parole du Syntee+. Avant d'ajouter des propos laissant entrevoir une issue positive: "Le ministre nous a rassurés sur les problématiques posées. Il est question maintenant de pouvoir formaliser cela et dès que c'est fait, nous irons en assemblée générale pour pouvoir décider ensemble de l'arrêt ou de la poursuite de cette grève".

Le clin d'œil de

lybek

